

# LE PARLEMENT DE LOIRE

## EXPLORER LES POTENTIELS DE LA FICTION

Conférence organisée par le DSA Architecture et projet urbain de l'énsa Paris-Belleville  
et le POLAU-pôle arts & urbanisme



Jeudi 11 février 2021 (9h – 13h)

Cette conférence sera diffusée en mode webinaire et en direct. Aucune inscription n'est nécessaire.

La diffusion sera en libre accès : <https://zoom.us/j/95794440949>

# LE PARLEMENT DE LOIRE

## EXPLORER LES POTENTIELS DE LA FICTION

Conférence organisée par le DSA Architecture et projet urbain de l'énsa Paris-Belleville  
et le POLAU-pôle arts & urbanisme

Imaginé comme un processus constituant pour la création d'un parlement du fleuve, le projet parlement de Loire vise à définir les formes et fonctionnements d'un parlement pour une entité non-humaine (La Loire), où la faune, la flore et les différents composants matériels et immatériels seraient représentés (<http://polau.org/incubations/les-auditions-du-parlement-de-loire/>).

Animée par l'écrivain et juriste Camille de Toledo, la commission d'information pour la création d'un parlement de Loire nous invite à suivre et enrichir son travail d'enquête, structuré par une série d'auditions publiques qui mettent en dialogue une commission interdisciplinaire avec des professionnels (philosophes, anthropologues, écologues, biologistes, juristes) et des usagers de la Loire.

Ces auditions mettent en acte une recherche collective pour imaginer l'institution potentielle d'un écosystème fluvial et impliquer dans un parlement reconfiguré la faune, la flore, les bancs de sable, les masses d'eau et l'ensemble des composantes de la Loire.

La démarche du Parlement de Loire constitue une inspiration pour celles et ceux qui sont impliqués dans la transformation des territoires. Loin d'apporter des réponses définitives à ces questions, les auditions du parlement de Loire sont conçues comme un « processus constituant », semblable à celui qui pourrait avoir lieu dans un parlement classique – à la seule différence que sa finalité nécessite une grande part d'imagination. Dans le dédale des questionnements philosophiques et juridiques soulevés lors des auditions, à quoi peut ressembler un aménagement du territoire qui intègre les non-humains ? Comment représenter les innombrables entités qui composent l'écosystème de la Loire (espèces animales et végétales, bancs de sable ou masses d'eau) au même titre que les éléments bâtis ? Comment arbitrer les conflits entre ces différentes entités, ainsi qu'entre ces entités et les humains au moment de la définition du projet ? Comment les politiques urbaines et territoriales peuvent s'inspirer de la constellation des initiatives et contribuer à la démarche du Parlement de Loire ?

Nous espérons que ces échanges sur la démarche parlement de Loire, nous permettra de nous constituer quelques repères et perspectives pour l'aménagement de nos territoires.

### PROGRAMME DU JEUDI 11 FÉVRIER (9H À 13H)

Mot d'accueil par Patrick Henry, architecte-urbaniste, professeur TPCAU, responsable scientifique du DSA Architecture et projet urbain énsaPB

**Les auditions du parlement de Loire**, Maud Le Floc'h, directrice et fondatrice du POLAU

**Habiter le monde anthropocène**, Stéphane Cordobes, géographe et philosophe, conseiller à l'Agence nationale de cohésion des territoires

**Introduction aux droits de la nature: entre reconnaissance et oppositions**, Marine Yzquierdo et Sylvia Lasfargeas, juristes, membres de l'association Notre affaire à tous

**Transformer les fictions du monde**, Camille de Toledo, écrivain  
Questions et débat

Pour vous connecter : <https://zoom.us/j/95794440949>

*Diffusion publique, aucune inscription n'est nécessaire.*

*Merci de fermer vos micros afin d'optimiser le confort d'écoute.*